



SOPAIR

**SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR
DES PAYS-D'EN-HAUT**

RAPPORT ANNUEL 2018



VERTIGO Adventures



Conservation

Pérennité

Accès
A

D
éveloppement des sentiers





Table des matières

Mission	4
Mot du président	5
Vision	6
Les sentiers des Pays-d'en-Haut	7
Administration et employés	8
Bilan des activités	9
-Lancement de la Politique de protection et d'accès aux sentiers	10
-Modifications au Schéma d'aménagement et de développement révisé	11
-Lancement 1ère édition Guide des sentiers de vélo de montagne	12
-Gestion projet SUMI pour la sécurité hors route	13
-Gestion projet commun pour l'Entente de Partenariat Régional en Tourisme de Tourisme Laurentides - bonification des équipements récréatifs	14
-Intégration et Mise à jour des réseaux de sentiers application Ondago	14
Concertation du milieu et Partenariats	15
Communication	16
Financement	17
Annexes (États financiers 2018 & Plan d'actions 2019)	



Notre Mission

La Sopair est un organisme de consultation et de concertation qui veut assurer la conservation, la pérennité, l'accès et le développement des sentiers de plein air et autres espaces récréatifs sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.





James Jackson

Mot du président

Comme nous vous l'annonçons dans l'invitation à notre assemblée générale annuelle, la SOPAIR connaît des moments charnières.

Il est indéniable que depuis sa création il y a à peine quatre ans, notre organisme a réalisé de nombreux projets d'envergure concernant le plein air et le développement récréatif sur le territoire. En effet, la naissance de la SOPAIR fut suivie d'un engouement de la part de nombreux amateurs de plein air, organismes et autres partenaires et depuis nous comptons de nombreux projets majeurs à notre actif.

À ce titre, la SOPAIR c'est maintenant plus de 1300 membres. La SOPAIR c'est également la réalisation de nombreux projets concrets tels que la création d'un site internet qui a plus de 277 000 vues, la réalisation d'une étude sur les retombées économiques des activités de plein air, la création d'un Guide de références pour la signalisation des sentiers récréatifs qui est maintenant utilisé à divers endroits au Québec, l'investissement de plus de 80 000\$ en signalisation récréative en trois ans, la réalisation de la première édition d'un Guide des sentiers de vélo de montagne dans la MRC et la concertation de l'ensemble des intervenants sur le territoire qui a permis à la MRC des Pays-d'en-Haut d'être la première MRC au Québec à se doter d'une Politique de protection et d'accès aux sentiers. Ceci est sans compter le support quotidien apporté aux divers projets de plein air sur le territoire. La SOPAIR a su se faire connaître des partenaires locaux et sa renommée rayonne bien au-delà des frontières de la MRC. Il n'en demeure pas moins, qu'après quatre années d'évolution, notre organisme doit répondre de concert avec l'ensemble des partenaires qui ont à cœur le développement du plein air, à un enjeu de taille :

la pérennité des sentiers et autres espaces récréatifs sur le territoire.

Aussi, la vision de notre organisme en est une de concertation. C'est pourquoi 2018 fut une année d'ajustements qui a fait suite à la réalisation de la Politique de protection et d'accès aux sentiers, première en son genre au Québec! Loin de nous asseoir sur nos lauriers, nous avons décidé de recentrer nos activités sur notre mission et de réévaluer l'ensemble de notre plan d'action afin de mieux arrimer nos projets avec les ententes et besoins de nos partenaires.

À titre de président, je tiens également à souligner l'engagement de nos administrateurs et aussi à remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent à la mise en place de projets de plein air et à l'entretien des réseaux de sentiers des Pays-d'en-Haut. Je me dois de souligner la confiance renouvelée des membres du conseil des maires de la MRC des Pays-d'en-Haut, qui, par leur engagement financier et moral ont permis à la SOPAIR de poursuivre son mandat et sa mission.

Enfin, à nos 1300 membres : SIMPLEMENT MERCI et continuons de joindre nos efforts afin d'assurer la conservation, la pérennité et le développement des sentiers et autres espaces récréatifs dans les Pays-d'en-Haut.

C'est donc avec beaucoup de fierté et d'optimisme que nous vous présentons le rapport annuel 2018 et que nous vous proposons notre plan d'action pour l'année 2019. Le rapport annuel de la SOPAIR rend compte des activités pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2018.

Président

Territoire

737 km² | **10** municipalités |

plus de **860** km de sentiers reconnus
plus de **350** lacs

43 000 résidents permanents

plus de **20 000** villégiateurs

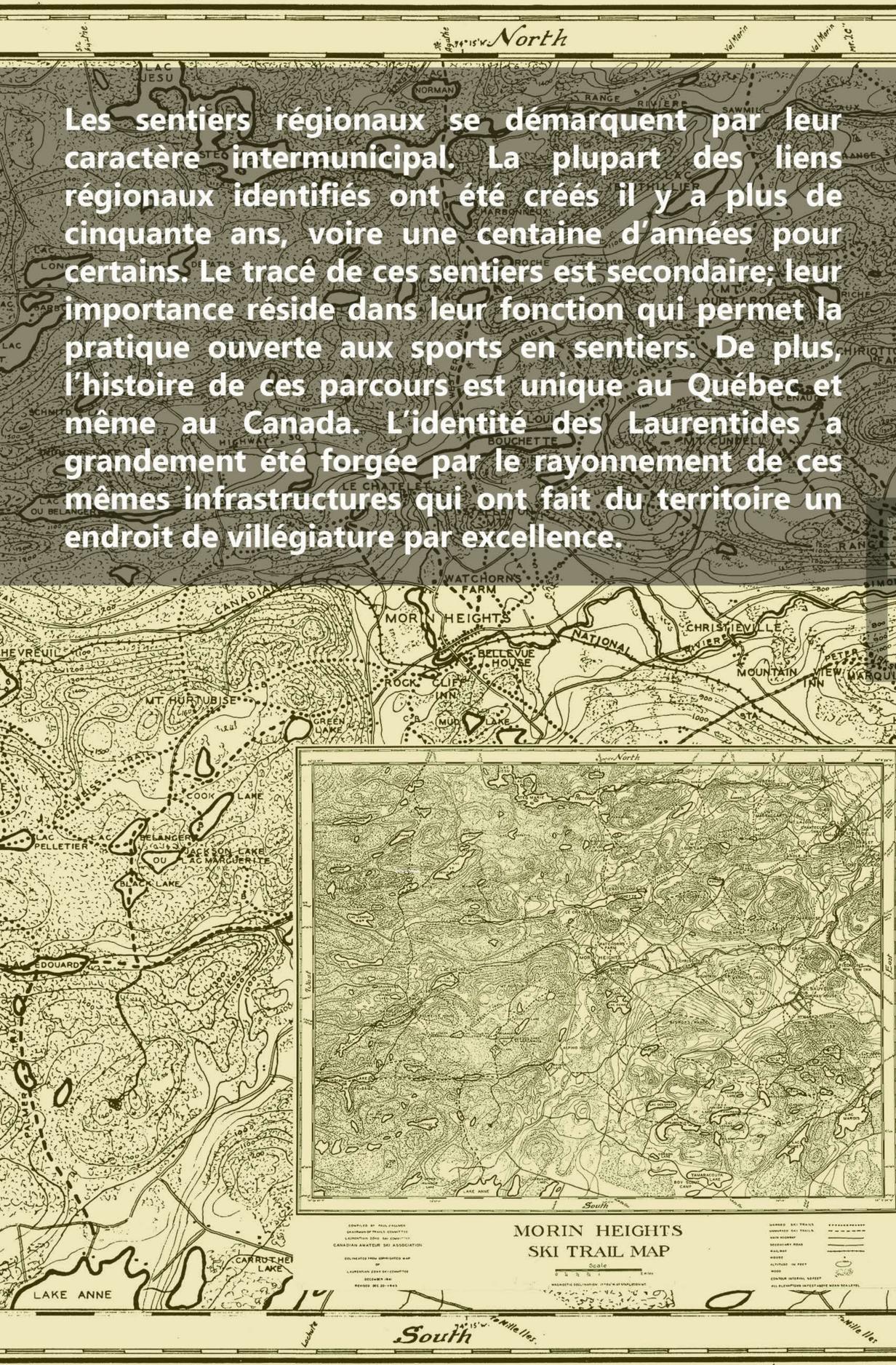
près de **1 000 000** d'excurSIONnistes

Vision

«La pratique des activités récréatives et touristiques en sentier faisant partie de l'identité même des Pays-d'en-Haut, la MRC reconnaît le bien-fondé de la pérennisation des sentiers et infrastructures de plein air sur son territoire en tant qu'assise des saines habitudes de vie pour les résidents et visiteurs, ainsi qu'en tant que moteur attractif essentiel au maintien et au développement de l'économie de la MRC.»

Patrimoine

«**R**eflet de notre identité, le patrimoine se définit comme l'ENSEMBLE des biens matériels et immatériels, d'ordre naturel ou culturel, hérités du passé et façonnés par le quotidien, que l'on reconnaît, protège, conserve, met en valeur, s'approprie, transmet et continue à enrichir.»



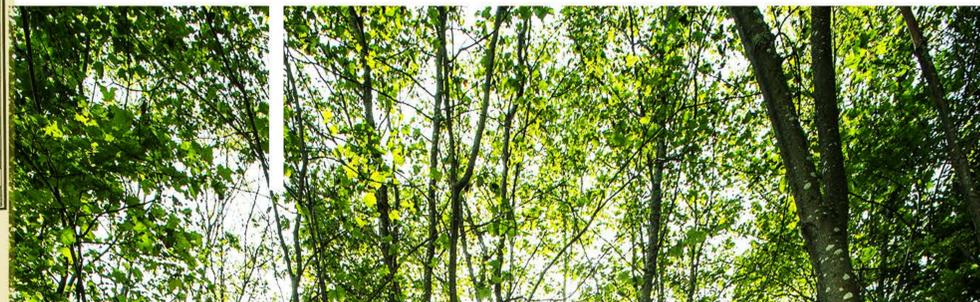
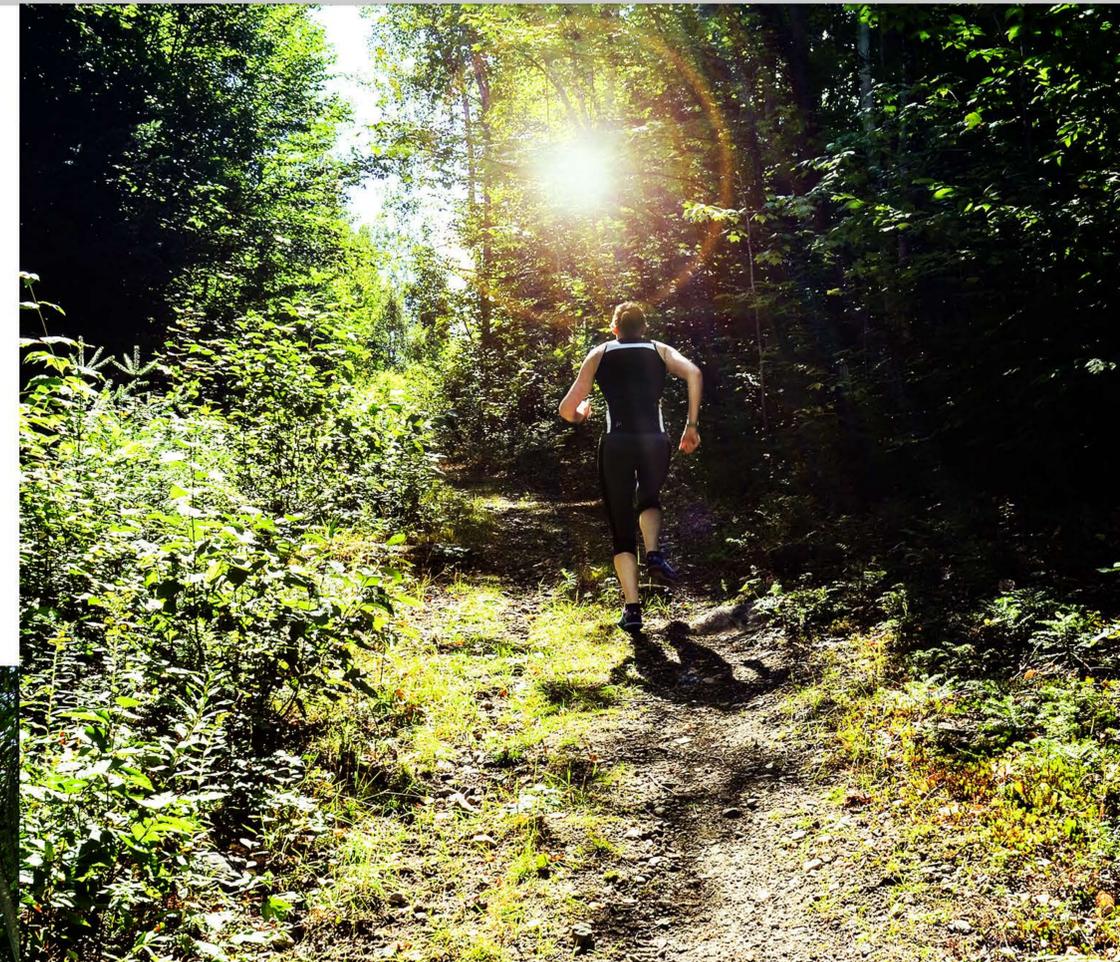
Les sentiers régionaux se démarquent par leur caractère intermunicipal. La plupart des liens régionaux identifiés ont été créés il y a plus de cinquante ans, voire une centaine d'années pour certains. Le tracé de ces sentiers est secondaire; leur importance réside dans leur fonction qui permet la pratique ouverte aux sports en sentiers. De plus, l'histoire de ces parcours est unique au Québec et même au Canada. L'identité des Laurentides a grandement été forgée par le rayonnement de ces mêmes infrastructures qui ont fait du territoire un endroit de villégiature par excellence.

Les sentiers des Pays-d'en-Haut

Le réseau de sentiers qui se déploie depuis une centaine d'années dans les Pays-d'en-Haut permet à la majorité des résidents, des villégiateurs et des touristes de profiter en toutes saisons des nombreuses installations récréatives privées et publiques implantées sur le territoire et contribue grandement à augmenter la qualité de vie du milieu. Les infrastructures de sentiers sont uniques par leur nature multifonctionnelle. Ainsi, un même sentier peut permettre à des utilisateurs de tout âge de pratiquer des activités durant les quatre saisons. Ce vaste réseau qui se déploie sur le territoire de la MRC est une opportunité majeure pour la population d'intégrer des environnements favorables à la pratique d'activités de toutes sortes.

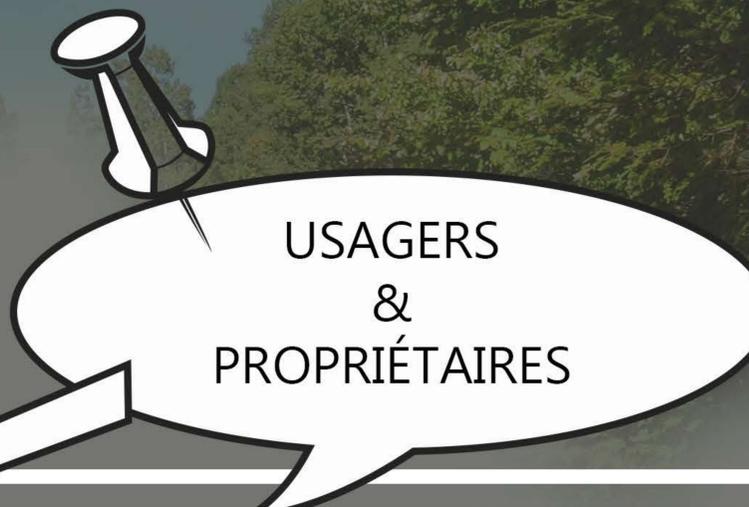
njeux

Il n'en demeure pas moins que l'importante croissance démographique de la région contribue à la disparition de plusieurs tronçons de sentiers et fragilise l'ensemble du réseau. La SOPAIR travaille activement à développer des stratégies de développement qui permettront l'intégration des réseaux récréatifs à même les designs urbains et les plans de développement immobiliers.





Organigramme 2018



Conseil d'administration (au 31 décembre 2018)



Employés

Marie-France Lajeunesse
Chargée de projets
du 1 janvier au 23 mars 2018

Pierre-Antoine Millette
Chargé de projets et responsable géomatique

Ian Gagnon-Renaud
Stagiaire

Un merci particulier à M. Jacques Gariépy, maire de Saint-Sauveur, qui a occupé avec beaucoup d'implication le siège de président de la SOPAIR de 2015 à mars 2018.

Merci également à M. Jean-François Girard qui fut représentant plein air de mars 2016 à mars 2018.

Finalement, nous voulons également souligner l'apport de Mme Nadine Brière, mairesse de Sainte-Adèle, qui fut administratrice de mars 2018 à décembre 2018

Lancement de la Politique de protection et d'accès aux sentiers de la MRC des Pays-d'en-Haut

Bilan des activités

Février
2018



« Mandatée par le conseil des maires, la Société de plein air des Pays-d'en-Haut (SOPAIR) a orchestré le processus de consultation, accompagnée par l'Institut des territoires. Ainsi, les préoccupations des citoyens relativement à la préservation des sentiers ont bien été entendues et servent d'assises pour la Politique qui se veut un outil permettant à tous d'adhérer à une vision commune en matière de pérennisation des réseaux.»

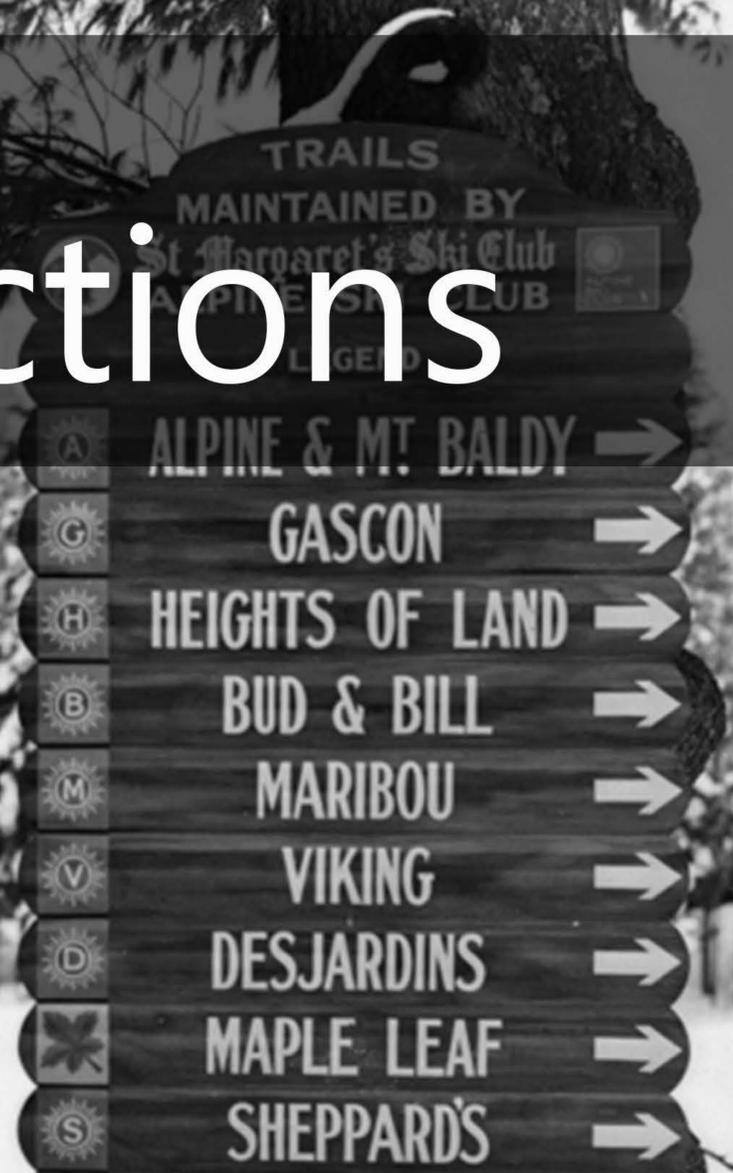


6 orientations | 66 actions

**POLITIQUE
DE PROTECTION
ET D'ACCÈS
AUX SENTIERS**



La MRC et la SOPAIR tiennent à remercier tous les citoyens, les employés municipaux et les intervenants du milieu du plein air et des loisirs du territoire qui ont participé à la démarche menant à l'élaboration de la Politique de protection et d'accès aux sentiers.



Modifications au Schéma d'aménagement et de développement révisé

Bilan des activités

Suite à la réalisation de la Politique de protection et d'accès aux sentiers, la SOPAIR a travaillé en collaboration avec la MRC afin de s'assurer que les intentions écrites se reflètent dans le document de planification du territoire de la MRC. Aussi, nous sommes très fiers d'avoir été mandatés pour assurer les modifications au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Pays-d'en-Haut. Aussi, trois chapitres ont été revus et les cartes identifiant les interconnexions et les pôles récréatifs ont été intégrées au SADR. Après une longue procédure avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la MRC a reçu une confirmation le 5 février dernier, que les modifications demandées étaient conformes et acceptées. Nous sommes maintenant en route vers la mise en œuvre de la politique et la création d'un plan triennal entourant la pérennité, la gestion et le financement des infrastructures récréatives identifiées.

6 LES ORIENTATIONS

- SE DOTER D'UNE EXPERTISE URBANISTIQUE RÉGIONALE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROTECTION ET DE GESTION DES SENTIERS
- OPTIMISER L'ACCÈS AUX SENTIERS NON MOTORISÉS ET AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES POUR LES RÉSIDENTS DE LA MRC
- METTRE EN VALEUR L'ASPECT IDENTITAIRE DES SENTIERS DANS LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
- ASSURER UNE COHABITATION HARMONIEUSE DES INFRASTRUCTURES DE PLEIN AIR AVEC LES AUTRES UTILISATIONS DU TERRITOIRE
- DÉVELOPPER UN MODÈLE DE FINANCEMENT VIABLE RELATIF À LA PLANIFICATION ET AU DÉVELOPPEMENT DES ESPACES RÉCRÉATIFS
- MISE SUR LA RECONNAISSANCE DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL DE LA PRATIQUE DU SKI NORDIQUE DANS LES PAYS-D'EN-HAUT

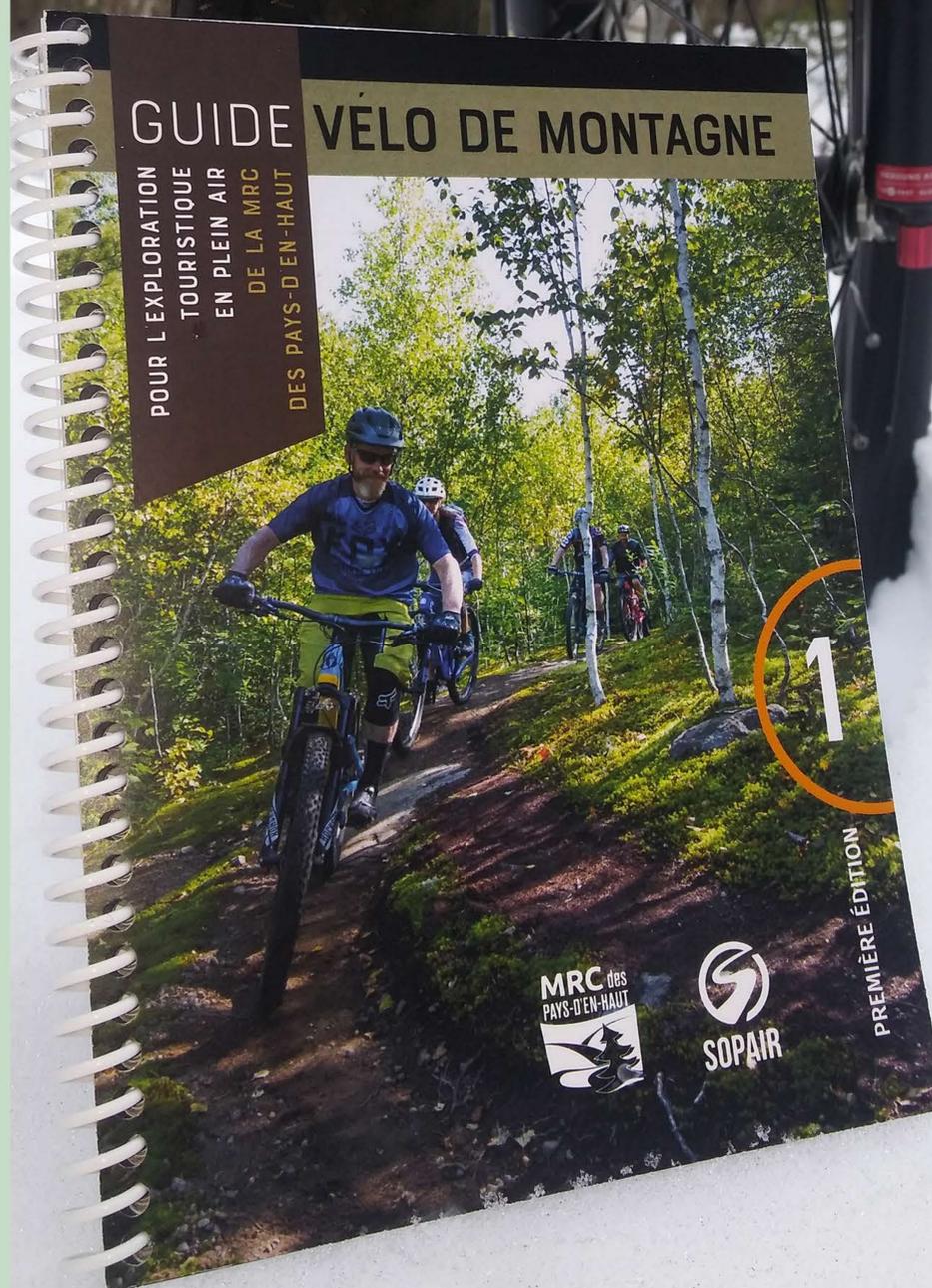


737 km² | 10 municipalités | Plus de 860 km de sentiers reconnus | Plus de 350 lacs
43 000 résidents permanents | Plus de 20 000 villégiateurs | Près de 1 000 000 d'excursionnistes



Lancement 1ère édition Guide des sentiers de vélo de montagne

Quelques exemplaires toujours disponibles en ligne au : inscriptions.lespaysdenhaut.com



Bilan des activités

Issu d'une étroite collaboration avec la Société de plein air des Pays-d'en-Haut (SOPAIR) et les gestionnaires de sentiers, ce guide s'adresse à tous les explorateurs sportifs qui souhaitent s'adonner à une ou plusieurs journées de vélo de montagne.

Abondamment illustré, le document de 83 pages présente les différents réseaux de sentiers : leur configuration, le type d'expérience, le niveau de difficulté, des propositions de circuits, etc. La représentation 3D des sites de pratique donne un excellent aperçu de la topographie et constitue un atout incontestable de cette publication. En tiré à part, sont incluses toutes les cartes des réseaux en format 8.5 X 11 à conserver avec soi lors des sorties à vélo.

Le guide présente également tous les services essentiels aux cyclistes ainsi que les informations nécessaires à la planification d'un séjour en hébergement.

MERCI

Ils ont distribué le guide:



Gestion projet SUMI pour la sécurité hors Route

2019

Dans le cadre de ce programme, la Sopair travaille également à la création des cartables qui seront remis aux intervenants des services d'urgence habilités à intervenir en milieu isolé et au centre national 911. Nous travaillerons en collaboration avec les intervenants locaux et la MRC des Pays-d'en-Haut afin de mettre en place des procédures de validation et de mise à jour des informations fournies, et ce, pour l'ensemble des sentiers officiels sur le territoire.

Plus de **4000** éléments de **signalisation** ont été conçus et installés dans le cadre du Programme de Sécurité hors route pour les Services d'Urgence en Milieux Isolés du Ministère de la Sécurité publique du Québec.

Mandatée par la MRC des Pays-d'en-Haut, la SOPAIR a assuré la gestion de l'ensemble du Volet 3 de cette subvention. Il s'agit d'un travail colossal qui aura pour effet, en plus d'optimiser la sécurité de usagers et de faciliter les interventions des services d'urgence en sentier, de contribuer à l'uniformisation de la signalisation sur le territoire des Pays-d'en-Haut.

58 245 \$ ont été versés par le MSP dans le cadre de cette intervention sans précédent!

En 2019, les derniers panneaux d'intersection, panneaux directionnels, balises et cartes de localisation seront installés. L'hiver ayant frappé les réseaux avant la fin des installations.

Gestion projet commun pour l'Entente de partenariat régional avec Tourisme de Tourisme Laurentides - bonification des équipements récréatifs

Bilan des activités

Dans le cadre de l'Entente de partenariat régional en tourisme, Tourisme Lauren-

tides a accordé **18 000\$** à la SOPAIR afin de bonifier les équipements récréatifs et les aménagements dans les réseaux de sentiers non motorisés. Aussi, ces sommes ont servi à bonifier six (6) sites récréatifs sur le territoire soit à Morin-Heights, à Sainte-Anne-des-Lacs, à Sainte-Adèle, à Wentworth-Nord, à Saint-Adolphe-d'Howard et à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. Merci à Tourisme Laurentides pour leur support au développement récréatif!

Financé par la MRC des Pays-d'en-Haut, le projet de mise en ligne des réseaux de sentiers officiels se poursuit.

La SOPAIR est en charge des mises à jour des informations et travaille en collaboration avec les gestionnaires afin d'intégrer de nouveaux réseaux. En 2018, des ajouts ont été faits à Saint-Adolphe-d'Howard, à Sainte-Adèle et à l'Estérel. D'autres secteurs suivront en 2019.

Intégration et Mise à jour des réseaux de sentiers application Ondago



Encore cette année, la SOPAIR a poursuivi ses nombreuses collaborations pour la réalisation des divers projets de plein air sur le territoire. Cette collaboration varie en fonction des besoins des intervenants, soit des relevés terrains, des analyses de projet, des recherches de financement, de la cartographie, de l'expertise diverses, etc. La confiance de nos partenaires se tisse au fil des années grâce à cette étroite collaboration. Afin de s'assurer que notre participation aux projets en cours soit optimale, nos administrateurs ont amorcé un profond travail de réflexion afin de situer la SOPAIR au coeur des projets de concertation et de développement du plein air sur le territoire. Cette réflexion se poursuivra cette année avec la réalisation d'un plan triennal d'interventions concrètes sur le territoire qui servira à mettre en oeuvre la Politique de protection et d'accès aux sentiers.

Concertation du milieu

Ils sont membres de la SOPAIR :

& Partenariat



Découvrez les sentiers des Pays-d'en-Haut

Infolettre Plein Air et notre site internet www.pleinairpdh.com

Le bulletin de plein air de la SOPAIR est toujours envoyé à nos membres. Après plus de 3 années de création, le bulletin se recentrera sur les projets de conservation de plein air. Toutes les communications entourant les activités de plein air à faire se travailleront avec la MRC des Pays-d'en-Haut et les amateurs de plein air pourront toujours avoir accès à l'ensemble des événements de plein air à venir sur le territoire grâce à ce partenariat avec la MRC des Pays-d'en-Haut.

Présence de la SOPAIR au Salon Aventure et Plein Air 2018

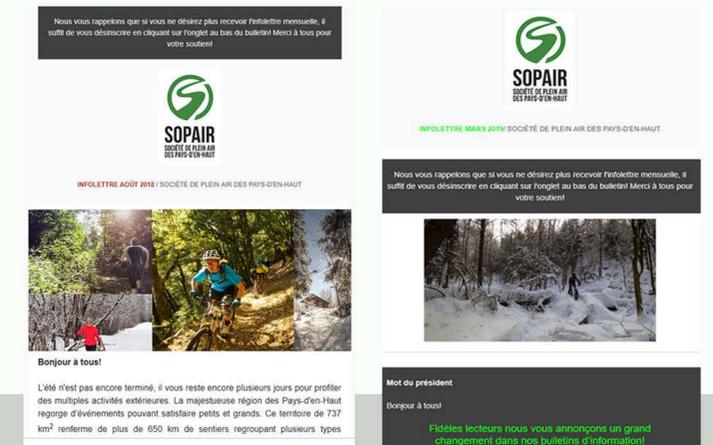
Salon Aventure et Plein Air

Communication

Également en refonte, le site internet de la SOPAIR a connu une belle ascension depuis sa création. En 2018, **17 900** usagers ont visité www.pleinairpdh.com. L'achalandage moins marqué que les années précédentes est grandement dû à la restructuration en cours.

13000

membres appuient la SOPAIR



Début avril 2018, la MRC des Pays-d'en-Haut et la SOPAIR ont tenu le kiosque pour la troisième édition du Salon Aventure et Plein Air au Palais des Congrès de Montréal. Cet événement s'impose maintenant comme un incontournable pour les amateurs de plein air au Québec.

Ils nous ont aidé financièrement en 2018

90 000\$ provenant du Fonds de développement des territoires pour les projets structurants, approuvé par le Conseil des maires de la MRC des Pays-d'en-Haut;

58 245\$ du ministère de la Sécurité publique pour la signalisation en sentiers et les procédures pour les interventions des Services d'urgence en milieu isolé;

18 000\$ de Tourisme Laurentides dans le cadre de l'EPRT;

12 000\$ du Fonds de développement des territoires pour la création d'un plan triennal pour la mise en oeuvre de la Politique de protection et d'accès aux sentiers;

5040\$ du Fonds 1 de la FTQ pour de l'embauche étudiante;

3294\$ du programme fédéral Emploi d'été Canada.

F inancement



Ville de Saint-Sauveur



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



Municipalité de LAC DES SEIZE-ÎLES



R abais aux membres et commandites



Un grand nombre de sentiers qui profitent aux amateurs de plein air se situent sur ou à proximité de propriétés privées. Cette réalité exige une grande collaboration de la part des propriétaires riverains. La SOPAIR affirme que le respect de part et d'autre est la clé du succès pour le projet de pérennisation des sentiers.

Merci aux propriétaires et aux usagers.



LA SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2018

LA SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2018

TABLE DES MATIÈRES

Avis au lecteur	1
États financiers	
Résultats	2
Actifs nets	3
Bilan	4
Notes afférentes aux états financiers	5 - 6
Renseignements complémentaires	7
Produits	Annexe I

AVIS AU LECTEUR

J'ai compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de LA SOCIETE DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT au 31 décembre 2018, ainsi que les états des résultats et des actifs nets de l'exercice terminé à cette date.

Je n'ai pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces états financiers et, par conséquent, je n'exprime aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses besoins.

A handwritten signature in blue ink that reads "Chantal Royer CPA CA". The signature is written in a cursive style.

Chantal Royer CPA inc.
Comptable Professionnelle Agréée

St-Sauveur, le 20 mars 2019

LA SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT
RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Non audité - voir Avis au lecteur)

	Immobilisations \$	Exploitation \$	2018 \$	2017 \$
PRODUITS (Annexe 1)	-	96 189	96 189	98 877
CHARGES				
Salaires	-	63 412	63 412	65 081
Formation et perfectionnement	-	261	261	747
Frais de bureau	-	1 102	1 102	1 793
Frais de déplacement	-	602	602	1 497
Frais de représentation	-	293	293	655
Honoraires professionnels	-	3 577	3 577	10 750
Publicité et promotion	-	532	532	543
Taxes et permis	-	34	34	34
Télécommunications	-	652	652	1 294
Cotisations	-	802	802	394
Investissements équipements récréatifs	-	19 838	19 838	11 264
Amortissement des immobilisations corporelles	853	-	853	510
Intérêts et frais bancaires	-	105	105	96
	853	91 210	92 063	94 658
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(853)	4 979	4 126	4 219

LA SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT

ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Non audité - voir Avis au lecteur)

	Immobilisations \$	Exploitation \$	2018 \$	2017 \$
ACTIFS NETS AU DÉBUT	1 612	8 264	9 876	5 657
Excédent des produits sur les charges	(853)	4 979	4 126	4 219
	<u>759</u>	<u>13 243</u>	<u>14 002</u>	<u>9 876</u>
Acquisition d'immobilisations	<u>2 111</u>	<u>(2 111)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
ACTIFS NETS À LA FIN	<u><u>2 870</u></u>	<u><u>11 132</u></u>	<u><u>14 002</u></u>	<u><u>9 876</u></u>

LA SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2018

(Non audité - voir Avis au lecteur)

	Immobilisations \$	Exploitation \$	2018 \$	2017 \$
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	-	25 665	25 665	11 680
Débiteurs (Note 3)	-	19 089	19 089	1 584
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 4)	2 870	-	2 870	1 612
	<u>2 870</u>	<u>44 754</u>	<u>47 624</u>	<u>14 876</u>
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Créditeurs et charges à payer (Note 5)	-	33 622	33 622	5 000
	<u>-</u>	<u>33 622</u>	<u>33 622</u>	<u>5 000</u>
CAPITAUX PROPRES				
ACTIFS NETS	2 870	11 132	14 002	9 876
	<u>2 870</u>	<u>44 754</u>	<u>47 624</u>	<u>14 876</u>

Pour le conseil d'administration



Administrateur



Administrateur

LA SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2018

(Non audité - voir Avis au lecteur)

1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec en date du 3 août 1998, est un organisme à but non lucratif qui a comme mission principale la responsabilité de la mise en valeur d'un réseau de sentiers récréo-touristiques multidisciplinaires.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds :

L'organisme utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses produits grevés d'affectations d'origine externe.

Fonds d'exploitation :

Le fonds d'exploitation est utilisé pour les activités courantes de l'organisme. Les distributions des fonds sont établies annuellement par les administrateurs en fonction des charges afférentes à la prestation de services et à l'administration. Ce fonds présente les actifs et les passifs ainsi que les ressources non affectées.

Fonds d'immobilisation :

Le fonds d'immobilisation est constitué dans le but de pourvoir aux acquisitions d'immobilisations et au remplacement de ces derniers.

Constatation des produits :

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est réparti sur la durée d'utilisation des biens et est calculé selon les méthodes et taux suivants :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée / Taux</u>
Équipements informatiques	Dégressif	30 %
Équipements	Dégressif	20 %

LA SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2018

(Non audité - voir Avis au lecteur)

3. DÉBITEURS

	2018	2017
	\$	\$
Subventions à recevoir MRC	7 855	-
Subventions à recevoir Tourisme Laurentides	9 000	-
Sommes à recevoir de l'État	2 234	1 584
	19 089	1 584

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018			2017
	\$			\$
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur Nette	Valeur Nette
Équipements informatiques	6 820	4 765	2 055	593
Équipements	6 668	5 853	815	1 019
	13 488	10 618	2 870	1 612

5. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2018	2017
	\$	\$
Comptes fournisseurs	622	-
Fonds réservés : Projet développement outils WEB	5 000	5 000
Fonds réservés : Projet Pérennité des sentiers	28 000	-
	33 622	5 000

LA SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

(Non audité - voir Avis au lecteur)

	Immobilisation \$	Exploitation \$	2018 \$	2017 \$
Annexe 1 - PRODUITS				
REVENUS DIVERS				
Évènements	-	-	-	716
Dons	-	-	-	175
Dons - organismes municipaux	-	-	-	1 350
Services rendus	-	5 000	5 000	-
	-	5 000	5 000	2 241
SUBVENTIONS DIVERSES				
MRC des Pays-d'en-Haut	-	62 000	62 000	93 500
Gouvernement fédéral - Emploi d'été	-	3 294	3 294	3 136
Subventions Tourisme Laurentides	-	18 000	18 000	-
Subventions MSP	-	2 855	2 855	-
Subventions Solidarité travail Québec	-	5 040	5 040	-
	-	91 189	91 189	96 636
	-	96 189	96 189	98 877

VOLET 1 : MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE PROTECTION ET D'ACCÈS AUX SENTIERS**ACTIONS**

- *Assurer la gestion et la co-rédaction pour la Mise en œuvre du plan d'action de la politique de protection et d'accès aux sentiers ;*
- *Mettre en place le comité de suivi pour les recommandations sur les modèles de pérennisation, de gestion et de financement ;*
- *Assurer le suivi de la demande de modifications du SADR avec l'aménagiste de la MRC ;*
- ***Créer l'échéancier de la mise en œuvre de la « Boucle hivernale » ;***
- ***Travailler en collaboration avec les localités afin d'assurer la pérennité et l'accessibilité des pôles récréatifs régionaux et les interconnexions municipales ;***
- ***Collaborer activement aux projets récréatifs situés en terres publiques ;***
- ***Promouvoir le Guide de référence de signalisation des sentiers.***

VOLET 2 : SOUTIEN TECHNIQUE, ANALYSE TERRAIN ET ASSISTANCE GÉOMATIQUE**ACTIONS**

- *Prévoir une formation portant sur la sécurité hors route dans le cadre du PLIU ;*
- *Embaucher et assurer la gestion d'un stagiaire pour la période estivale ;*
- *Présenter les analyses d'accessibilité auprès des urbanistes des municipalités constituantes avec l'aménagiste de la MRC ;*
- *Élaborer l'onglet Extranet pour les professionnels de la MRC ;*
- ***Établir les procédures pour le suivi de la signalisation en sentiers dans le cadre du projet avec le Ministère de la Sécurité publique (MSP) ;***
- ***Valider l'installation de la signalisation pour le MSP et intégration des données au centre d'urgence 911 ;***
- ***Effectuer l'ensemble des mises à jour géomatique concernant les sentiers sur les matrices graphiques ;***
- ***Poursuivre le projet d'uniformisation de la signalisation au besoin ;***
- ***Effectuer des analyses géomatiques sur demandes pour les clubs et les municipalités du territoire ;***
- ***Effectuer des relevés terrain sur demande des municipalités ;***
- ***Créer et mettre à jour les cartes des sentiers officiels ;***
- ***Accompagner les gestionnaires dans les négociations de droits de passages.***

VOLET 3 : NOTORIÉTÉ ET VISION DE L'ORGANISME**ACTIONS**

- Assurer une réflexion sur le rôle régional de l'organisme régional de plein air qu'est la SOPAIR avec les membres du Conseil d'administration ;
- Optimiser les communications avec le conseil des maires de la MRC via des rapports trimestriels ;
- Rétablir des communications avec l'ensemble des partenaires locaux ;
- Mettre à jour le plan média ;
- Optimiser la visibilité de l'organisme sur les médias sociaux via nos partenaires ;
- Augmenter les adhésions ;
- Participer sur invitation aux forums régionaux, provinciaux et pancanadiens sur le plein air ;
- Créer une table de concertation régionale pour les gestionnaires à l'issue de la démarche d'IDT ;
- **Participer sur demande aux activités citoyennes.**

VOLET 4 : CONCERTATION DU MILIEU ET PROMOTION DU « PROJET PLEIN AIR »**ACTIONS**

- Participer à la restructuration des communications plein air de la MRC ;
- Poursuivre les actions du comité communication ;
- Collaborer avec la MRC pour les participations aux événements promotionnels en plein air ;
- Restructurer le site internet de la SOPAIR et revoir le contenu des infolettres mensuelles ;
- Mettre en œuvre du plan de communication ;
- **Bonifier et mettre à jour les cartes sur l'application mobile Ondago ;**
- **Installer sur demande des registres de fréquentation ;**
- Assurer une présence sur les tables de concertation (Regroupement des tables, focus groupes, entreprises d'économies sociales, aînés, etc.) ;
- Collaborer aux projets particuliers sur demandes des divers gestionnaires ;
- Poursuivre les approches extraterritoriales (partage d'information) ;
- Participer aux comités et aux rencontres des municipalités et des organismes de plein air du territoire.

VOLET 5 : RECHERCHE DE FINANCEMENT**ACTIONS**

- *Effectuer des recherches de subvention pour l'organisme ;*
- *Développer un plan de diversification des revenus ;*
- *Poursuivre notre implication dans le milieu des entreprises d'économie sociale.*
- ***Effectuer des recherches de subventions pour les projets des partenaires ;***
- ***Établir un plan d'action triennal pour le financement du concept de parc régional intégré au SADR ;***